

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 28 du 19 juillet 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 3 mai 2010 relatif aux concours d'admission d'élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et chirurgiens-dentistes des armées à l'école du service de santé des armées de Lyon-Bron et aux concours de recrutement de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires et de chirurgiens-dentistes des armées.

Du 4 juin 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 3 mai 2010 relatif aux concours d'admission d'élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et chirurgiens-dentistes des armées à l'école du service de santé des armées de Lyon-Bron et aux concours de recrutement de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires et de chirurgiens-dentistes des armées.

Du 4 juin 2018

NOR A R M K 1 8 1 7 2 7 2 A

Texte modifié :

Arrêté du 3 mai 2010 (JO n° 114 du 19 mai 2010 , texte n° 21 ; signalé au BOC 30/2010 ; BOEM 511-0.2.2.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 154 du 6 juillet 2018, texte n° 8 ; signalé au BOC n° 28/2018.

JORF n° 154 du 6 juillet 2018, texte n° 8